



## Briller par son panorama

### PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR 2020

#### REVENUS

Taxes	399 470 \$
Revenus source locale	70 094
Revenus transferts	193 159

Total 662 723 \$

#### DÉPENSES

administration générale	158 969
sécurité publique	76 658
transport routier	219 660
Hygiène du milieu	81 700
Urbanisme, développement	60 300
Loisirs et culture	44 600
Financement	20 836

662 723

Ce budget pour l'année 2020 a été adopté à la session extraordinaire du conseil municipal tenue le 9 décembre 2019, à 19 heures.

Au 3 septembre 2019, le rôle d'évaluation imposable est de 33 647 700 \$. Les taux de taxes demeurent les mêmes qu'en 2019, soit 0,77 \$ du cent dollar d'évaluation pour la taxe foncière, 0,11 \$ et 0,08 \$ du cent dollar d'évaluation pour la voirie et la Sûreté du Québec respectivement.

Pour la collecte et le transport des matières résiduelles, la compensation demeure la même également, soit 136 \$ pour chaque résidence, commerce, chalet, loyer sur le territoire municipal, que ces services soient utilisés ou non.

La taxe d'eau demeure à 115 \$ pour les résidences, chalets commerces, loyers sur le réseau d'aqueduc municipal. Pour la répartition des coûts aux usagers pour les travaux de mise aux normes de l'eau potable, le montant de de 305,91 \$ par propriété. Il va rester 7 ans à ce règlement sur un total de 20 ans.

Pour la taxe spéciale pour l'entretien d'hiver des chemins privés, suite à l'engagement d'un nouveau fournisseur de services pour 2 ans, une compensation de 644 \$ sera prélevée de chaque propriétaire construit des secteurs concernés.

Pour les constructions des installations septiques en 2018-2019, un compte spécial vous sera envoyé durant l'année, quand le financement sera réglé au ministère et que le calcul pour chaque propriétaire sera fait par le comptable de la municipalité. Ça pourrait aller à l'été 2020.

VICTORIAVILLE  
et sa région

avec  
pr